



Atelier sécurité à vélo et en trottinette : "Vu ! Pas vu !"

publié le 13/11/2024

ATELIER SECURITE A VELO ET EN TROTTINETTE

"Vu ! / Pas vu !"

Cette semaine, les élèves qui sont venus en vélo au collège les mardi et jeudi matin ont été "contrôlés" par Mélanie Kays, de Biclou.

Chaque vélo ou trottinette a été diagnostiqué : pour rappel, un véhicule sur la route doit obligatoirement avoir : un phare avant blanc ou jaune, un réflecteur avant, un phare arrière rouge et un réflecteur rouge et 2 réflecteurs orange en latéral.

Des kits de sécurité et des lumières de complément (avant ou arrière) ont été distribués pour mettre les vélos en conformité.

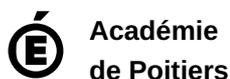
En tout, 30 vélos et 25 trottinettes sur 2 matins ont été examinés.

Certains parents ont été alertés sur l'état du freinage des vélos de leurs enfants.

Tous les élèves ont bénéficié d'éléments réfléchissants provenant d'une dotation de la part de Grand Poitiers.

La sécurité, c'est une affaire de tous les jours !

Portfolio



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.